



## Module 2

# Cadre juridique



# Leçon 2.1

## Le cadre juridique international

# Résultats de l'apprentissage

- Comprendre le cadre juridique international qui s'applique à l'évaluation des MDMD.
- Comprendre le rôle et les responsabilités du système des Nations unies dans la lutte contre les informations haineuses.

# Contenu de la leçon

- Cadre juridique international
- Principes juridiques internationaux essentiels relatifs aux MDMD
- Rôles et responsabilités dans la lutte contre les discours de haine

# Hiérarchie des normes de droit international de l'ONU

Charte des Nations Unies

DIDH, DIH, Droit des réfugiés, DIP

Résolutions du Conseil de sécurité

**Politiques de maintien de la paix de l'ONU**

**Politiques et règles spécifiques à la mission**

# Origine

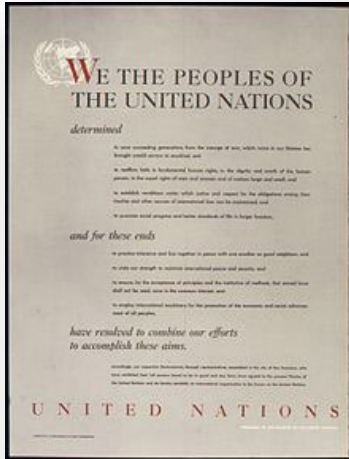
« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »

Art. 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

## Caractéristiques principales

Garantie internationale	Protection juridique
Focalisation sur la dignité inhérente à tous les êtres humains	Protection des individus et des groupes
Opposabilité aux États et aux acteurs étatiques	Inaliénabilité
Égalité et interdépendance	Universalité

# Évolution du droit international



**1945** - Charte des Nations unies

**1948** - Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)



Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) - **1966**

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) - **1966**

La DUDH et les deux pactes sont dénommés « Charte internationale des droits de l'homme »

# Responsabilités des agents de maintien de la paix

**Principes de la Charte des Nations Unies :**

- Conformité avec le droit international
- Promotion du respect des droits humains

Responsabilités des agents de maintien de la paix

Respecter

Promouvoir

Protéger

- Droit international relatif aux droits humains
- Droit international humanitaire (DIH)
- Droit international des réfugiés
- Droit pénal international



# Droit international relatif aux droits humains (DIDH)

- Les droits humains protègent la **dignité, la liberté et l'égalité** de chacun
- Les droits humains sont **universels** et inaliénables
- Ils continuent de s'appliquer en cas de **guerre ou d'autres urgences nationales**
- Ils définissent principalement les **obligations des États**
- Les groupes armés non étatiques peuvent également violer ou abuser des droits humains

# Principes juridiques internationaux essentiels

## Droits

- Le droit à la liberté d'opinion et d'expression
  - Le droit à l'information
- 

## Responsabilités

- Interdiction de l'incitation à la discrimination, à l'hostilité et à la violence
  - Protection des médias et des défenseurs des droits humains
- 

## Bonnes pratiques

- Promulguer des lois qui protègent la liberté d'expression et le droit à l'information
- Sensibiliser le public à ces droits et libertés

# Responsabilité des États

La lutte contre les discours de haine impose aux États de prendre des mesures pour :

## **RESPECTER**

Éviter les actions qui privent les personnes de leurs droits.

## **PROTÉGER**

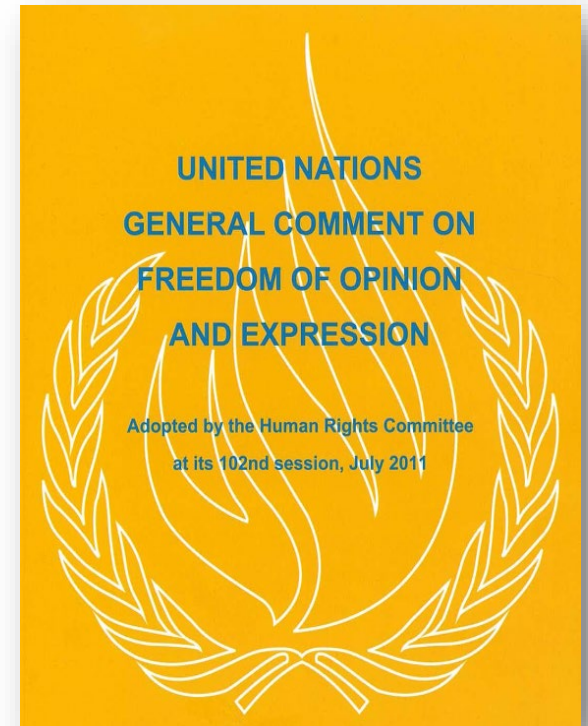
Veiller à ce que les tiers ne privent pas les personnes de leurs droits garantis.

## **HONORER**

Mettre en place des systèmes politiques, économiques et sociaux qui permettent à tous les membres de la société d'accéder à leurs droits.

# Les droits à la liberté d'opinion et d'expression

- La DUDH et le PIDCP protègent le **droit d'avoir des opinions** et le **droit à la liberté d'expression**.
- La **liberté d'information** est un droit humain fondamental.
- La liberté d'expression et d'information peut faire l'objet de **restrictions autorisées par le droit international**.



# Interdiction de la propagande en faveur de la guerre et de l'incitation à la violence

- La propagande en faveur de la guerre est **interdite par le droit international**.
- Le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) définit la « propagande de guerre » comme une incitation publique à la violence.
- Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques impose également aux États de promulguer des lois interdisant l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse.

# Étude de cas n°1 : Le génocide de 1994

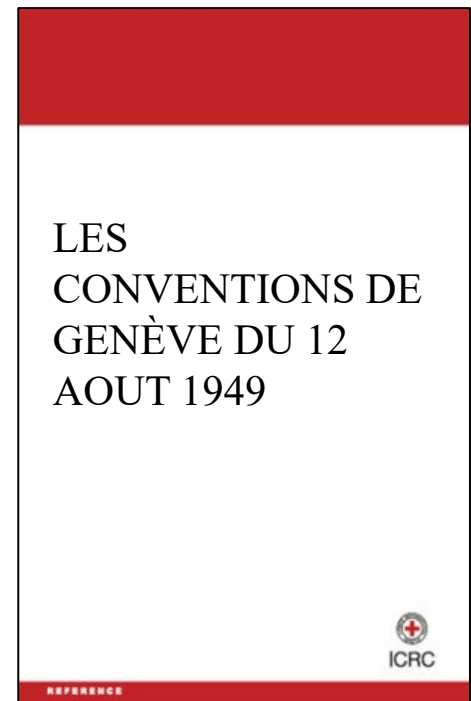
- Le génocide de 1994 au Rwanda est un massacre de masse des Tutsis et des Hutus modérés par des extrémistes hutus survenu en 1994. Le génocide a été alimenté par un discours de haine qui diabolisait les Tutsis et les présentait comme une menace pour la majorité hutue.
- En incitant à la violence, à l'hostilité et à la discrimination, la campagne d'incitation à la haine contre les Tutsis a déshumanisé les Tutsis et rendu le génocide possible.



**Que peut-on faire  
pour empêcher les  
discours de haine ?**

# Droit international humanitaire

- Le « droit de la guerre » ou « droit des conflits armés ».
- S'applique en cas de conflit armé.
- Limite l'impact négatif des conflits armés et réduit les souffrances pendant les guerres.
- Les individus sont protégés par le droit international humanitaire s'ils ne participent pas ou plus aux hostilités.



# Opérations d'information et droit humanitaire international

- Interdiction de la propagande en faveur de la guerre et de l'incitation à commettre des crimes de guerre.
- Ruses de guerre.
- Menaces de violence ou d'attaques visant à semer la terreur parmi les populations civiles.
- Publication d'images de prisonniers de guerre.
- Déstabilisation des opérations humanitaires.

# Protéger les journalistes et travailleurs des médias

- Les attaques contre les médias, les journalistes et la société civile entravent et **limitent l'accès à l'information**.
- Le **DIDH** protège le journalisme libre, indépendant et pluraliste, tandis que le **DIH** protège les journalistes en tant que civils.
- La diffusion de messages de propagande par les journalistes **ne justifie pas** que l'on s'en prenne à eux ou aux équipements appartenant aux groupes médiatiques.



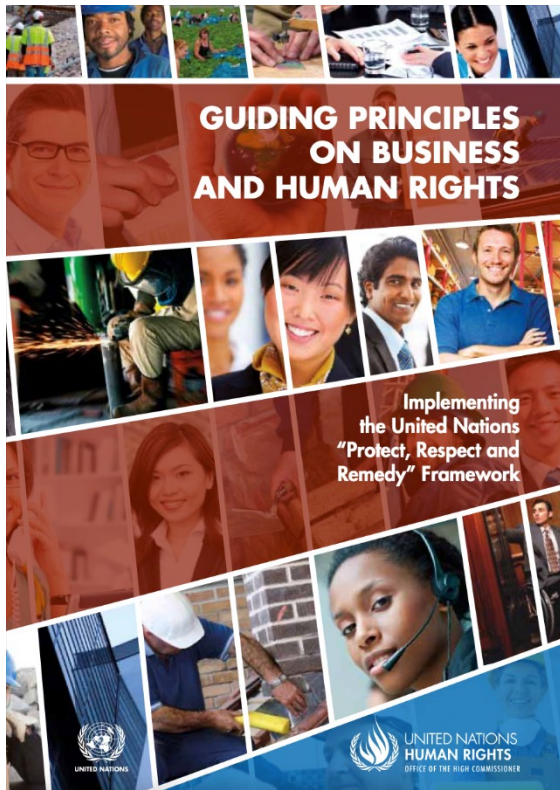
# Exemple de scénario : liberté d'expression et médias



- En quoi les attaques du gouvernement violent-elles le droit international ?
- Quel est l'impact des attaques du gouvernement sur la couverture médiatique ?
- Que peut-on faire pour protéger les médias ?

- Le pays A est au cœur d'un conflit armé dans lequel le gouvernement lutte contre un groupe rebelle. Les médias rendent compte du conflit, mais le gouvernement n'est pas satisfait de la couverture médiatique.
- Le gouvernement commence à s'en prendre aux médias, qu'il qualifie de « partiaux » et de « favorables aux rebelles », et à harceler et à intimider les journalistes. Certains journalistes sont menacés de violences, d'autres sont arrêtés.
- Les attaques du gouvernement contre les médias ont un effet dissuasif car les journalistes qui couvrent le conflit ont peur de dénoncer les actes répréhensibles du gouvernement.

# Rôles et responsabilités dans la lutte contre les discours de haine

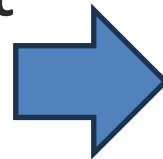


- Les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (2011) définissent les normes juridiques applicables aux entreprises pendant les conflits.
- La Stratégie et le Plan d'action des Nations unies pour la lutte contre les discours de haine (2019) définissent des orientations stratégiques pour permettre à l'ONU de lutter contre les discours de haine aux niveaux national et mondial.

# Le Plan d'action de Rabat

- Le Plan d'action de Rabat (2012) fournit un outil pour évaluer quand un discours atteint le seuil élevé d'incitation à la haine visé à l'article 20(2) du PIDCP

- Le Plan d'action de Rabat prévoit un test de seuil à six paliers qui prend en compte les critères suivants :



Contexte de la déclaration



Poste ou statut de l'auteur de la déclaration



Intention d'inciter le public à s'opposer au groupe cible



Contenu et forme de la déclaration



Étendue de sa diffusion



Probabilité de préjudice, y compris son imminence

# Points à retenir

- Il est essentiel de comprendre le cadre juridique international relatif aux MDMD afin de saisir le rôle des Nations unies dans la création d'un espace d'information habilitant.
- L'incitation à l'hostilité, à la discrimination et à la violence peut saper les efforts de maintien de la paix.



## Leçon 2.2

# Orientations législatives spécifiques aux missions de l'ONU

# Résultats de l'apprentissage

- Comprendre les orientations et les mandats législatifs spécifiques aux MDMD.
- Adopter un plan d'action conforme aux responsabilités juridiques de l'ONU.

# Contenu de la leçon

- Résolutions du Conseil de sécurité
- Politiques de l'ONU
- Orientations, politiques et lignes directrices législatives de l'ONU

# Résolutions du Conseil de sécurité

- La résolution du Conseil de sécurité est le fondement juridique pour le déploiement d'une mission.
- Elle définit les tâches et les responsabilités de la mission, conformément aux attentes du Conseil.



# Résolutions des Nations unies applicables

- Résolution 78/80 de l'Assemblée générale (décembre 2023)
- Résolution 2686 du Conseil de sécurité (juin 2023)
- Rapport du Comité spécial des opérations de paix A/77/19 (mars 2023)
- Résolution 76/274 de l'Assemblée générale (juillet 2022)

# Mandats de mission

Le Conseil de sécurité a chargé les différentes missions de maintien de la paix d'agir pour surveiller, signaler et contrer la mésinformation et la désinformation :

- **MINUSCA** - Résolution 2659 du Conseil de sécurité (2022)
- **FINUL** - Résolution 2650 du Conseil de sécurité (2022)
- **MONUSCO** - Résolution 2666 du Conseil de sécurité (2022)



# Cadre stratégique pour le maintien de la paix

## Politiques, lignes directrices et procédures opérationnelles permanentes du DOP-DAO (exemples) :

- Intégrité de l'information dans le cadre du maintien de la paix
- Les droits humains dans le cadre des opérations de paix et des missions politiques
- Communication stratégique dans les opérations de paix
- Renseignement dans les opérations de maintien de la paix
- Prévenir les violences sexuelles liées aux conflits et y répondre

## Politiques et bulletins pertinents du Secrétaire général (exemples) :

- Politique de diligence raisonnable relative aux droits humains en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes.
- Note de politique 8 sur Notre Programme commun : Intégrité de l'information sur les plateformes numériques

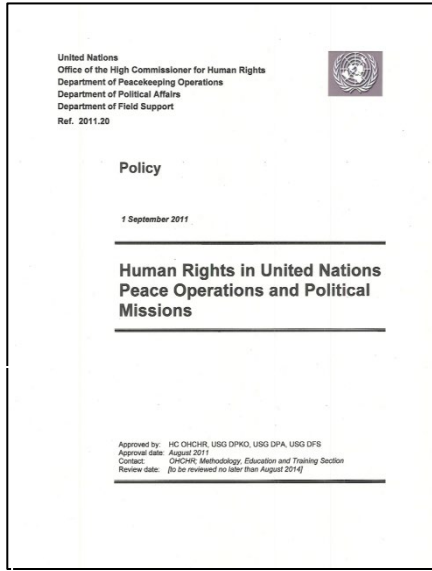
**Le respect des politiques de l'ONU est obligatoire**

# Politique relative à l'intégrité de l'information dans les opérations de maintien de la paix

- **Développée** en réponse au défi sérieux et croissant de l'intégrité de l'information.
- **Définit** l'approche, les paramètres, les méthodes et les processus visant à renforcer l'intégrité de l'information et à lutter contre les MDMD.
- **Répond** aux orientations de l'AG et du Conseil de sécurité et s'appuie sur elles.

# Politique en matière de droits humains dans les opérations de paix

## Responsabilités des agents de maintien de la paix :



# Politique de communication stratégique dans les opérations de paix

- Établir des normes communes pour la communication stratégique et l'information du public.
- Faciliter une communication cohérente entre les différentes opérations de maintien de la paix des Nations unies.
- Renforcer la capacité à obtenir un soutien politique et public et à honorer les mandats.



# Étude de cas n°1 : Lutte contre les MDMD



En Utopie, où l'opération multidimensionnelle de maintien de la paix UNAMU est active, une rumeur selon laquelle les agents de maintien de la paix collaborent avec l'une des factions belligérantes commence à se propager. Cette rumeur se diffuse rapidement sur les médias sociaux, alimentant les tensions et menaçant de saper le travail de la mission.

**Quelle est l'action adéquate pour l'UNAMU selon les politiques de l'ONU ?**

# Prévenir les violences sexuelles liées aux conflits (VSLC)

- Des informations préjudiciables peuvent être utilisées pour inciter aux VSLC dans les situations de conflit.
- Les discours de haine sont souvent utilisés comme une arme pour empêcher la participation de groupes marginalisés comme les femmes en tant qu'électrices, candidates, travailleuses des médias, etc.
- Il est essentiel de traiter ces questions pour sauvegarder les droits humains et promouvoir la paix dans les zones de conflit.



# Étude de cas n°2 : VSLC et MDMD



Décrire les mesures que l'opération de maintien de la paix devrait prendre pour remédier à cette situation.

Une faction belligérante a **systematiquement pris pour cible les femmes et les jeunes filles** d'un village isolé, les soumettant à des actes brutaux de violences sexuelles. Lorsque la nouvelle de ces attaques a émergé, les plateformes de réseaux sociaux ont été **inondées de rumeurs et d'informations fabriquées de toutes pièces** qui accusaient les victimes de collaborer avec les auteurs. Les **discours de haine à l'encontre des victimes se sont rapidement propagés** sur les réseaux sociaux, ce qui les a encore plus traumatisées et a entravé leurs actions en justice.

# Renseignement dans les opérations de maintien de la paix

(Politique du DOP en matière de renseignement dans les opérations de maintien de la paix)

- Respect total des droits humains et du droit international
- Pas d'activités clandestines
- Pas d'exposition des sources à des risques
- Pas de paiements ou d'avantages versés aux sources
- Indépendance des services de maintien de la paix de l'ONU
- Coopération avec les États sous conditions

# Étude de cas n°3 : réponse à la mésinformation et à la désinformation

La mission de maintien de la paix en Utopie a commencé à remarquer une augmentation de la mésinformation et de la désinformation concernant le travail de la mission. Les informations en question visaient souvent les agents de maintien de la paix et le personnel national et avaient pour but de susciter un sentiment de danger chez ces personnes.

La CACM/le COC a commencé à suivre la situation et a rapidement identifié un certain nombre de sources de désinformation.



**Quelles limites juridiques la mission devra-t-elle respecter pour surveiller la situation ?**

# Points à retenir

- L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU ont reconnu que les MDMD représentaient une menace croissante pour les opérations de maintien de la paix.
- Les missions de l'ONU doivent prendre des mesures pour résoudre ce problème, notamment en établissant un cadre pour lutter contre les MDMD conformément au droit international en matière de droits humains.
- Le personnel en uniforme doit comprendre les MDMD susceptibles d'avoir un impact sur la paix et la sécurité et y répondre, conformément au droit international et aux politiques des Nations unies qui en découlent. Il doit être en mesure de faire la différence entre la lutte contre les MDMD et les réponses de sécurité.

# Questions